LA REFORME DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

LA REFORME
DE LA DEFENSE EXTERIEURE
CONTRE L'INCENDIE

Contact : HYDECI
Impasse des Plantées 01120 DAGNEUX
04 78 06 24 18
contact@hydeci.fr
www.hydeci.fr

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

OBJECTIF

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins resultant **des risques à prendre en compte**, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de **points d'eau identifiés** à cette fin.

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

HISTORIQUE

Les règles d'implantation et de gestion des points d'eau servant à la DECI reposaient jusqu'aujourd'hui sur une interprétation des pouvoirs de police administrative générale du maire
(Art. 2212-5°du C.G.C.T.)

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

ESTIMATION DU DEBIT HORAIRE NECESSAIRE

Le circulaire de 1951 précise que les sapeurs-pompiers doivent trouver sur les lieux **d'un sinistre moyen** et en tout temps, **120 m³** d'eau utilisable **en 2 heures** (soit 60 m³/h).

Le risque moyen correspond au cas le plus fréquent, à la mise en œuvre de deux grosses lance (30 m³/h chacune).

(Pour mémoire : dotation de MPR de 60 m³/h).

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

UN NOUVEAU CADRE JURIDIQUE

CADRE TERRITORIAL

NIVEAU COMMUNAL ou INTERCOMMUNAL → Schéma communal ou intercommunal de la DECI

NIVEAU DEPARTEMENTAL → Règlement départemental de la DECI

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

L'ARRETE DU 15 DECEMBRE 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie

Fixe la méthode de conception et les principes généraux de la défense extérieure contre l'incendie *(apporte des éléments méthodologiques et techniques)*

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Elle est placée sous l'autorité du maire
(**Art. L. 2213-32 : le maire assure la DECI**).

CREATION DE LA POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE DE LA D.E.C.I.

- **création d'un service public de la DECI**
- **possibilité de transfert volontaire du pouvoir spécial de la DECI** du maire vers le Président de l'EPCI

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif

Historique

Estimation
débit horaire

Cadre juridique

Arrêté

Police spéciale
Administrative
-Service public
-Transfert

Missions
-DECI ≠ EAU

R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu

S.C.D.E.C.I.

Contrôles
techniques

Reconnaissances
Opérationnelles

Suivi des PEI

Missions du service public de la DECI

≠

Missions du service public de l'eau

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif

Historique

Estimation
débit horaire

Cadre juridique

Arrêté

Police spéciale
Administrative
-Service public
-Transfert

Missions
-DECI ≠ EAU

R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu

S.C.D.E.C.I.

Contrôles
techniques

Reconnaissances
Opérationnelles

Suivi des PEI

LE REGLEMENT DEPARTEMENTAL DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Elaboré par le SDIS en concertation avec les maires et les acteurs concourant à la DECI

Arrêté par le Préfet au plus tard pour le 1er mars 2017

DECI : Objectif

Historique

Estimation
débit horaire

Cadre juridique

Arrêté

Police spéciale
Administrative
-Service public
-Transfert

Missions
-DECI ≠ EAU

R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu

S.C.D.E.C.I.

Contrôles
techniques

Reconnaissances
Opérationnelles

Suivi des PEI

R.D.D.E.C.I.

- Caractériser les différents risques
  - Risques courants
    - * Faibles
    - * Ordinaires
    - * Importants
  - Risques particuliers
    (approche spécifique)
- Fixer les quantités d'eau de référence
- Déterminer la qualité et l'implantation des points d'eau incendie (PEI)
- Définir les modalités de contrôle + périodicité
- Mettre en place un dispositif d'échange d'informations entre les différents partenaires pour la gestion des P.E.I. (base de données du SDIS)

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

NIVEAU COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL

LE SCHEMA COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (S.C.D.E.C.I.)

A la parution du R.D.D.E.C.I.
mise en place de deux documents

obligatoire | facultatif

Arrêté

Inventaire
des
P.E.I.
(publics – privés)

(Document type)*

S.C.D.E.C.I.

Analyse
et planification
au regard des
risques présents

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

Les contrôles techniques et les actions de maintenance

Les PEI font l'objet de contrôles techniques périodiques et d'actions de maintenance pour assurer leur maintien en condition opérationnelle.

LES CONTROLES TECHNIQUES	LES ACTIONS DE MAINTENANCE
Objectif : s'assurer que le PEI est alimenté dans des conditions hydrauliques conformes aux caractéristiques du PEI concerné (débit / pression)	*Objectif : s'assurer du fonctionnement normal et permanent du PEI*
Effectués au titre de la police spéciale sous l'autorité du Maire ou du Président de l'EPCI. Les modalités d'exécution et la périodicité sont fixés par le RDDECI.	Prises en charge par le service public de DECI ou par leur propriétaire (si PEI privés) sauf si accord entre commune ou le groupement de collectivités territoriales.

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM

DECI : Objectif
Historique
Estimation débit horaire
Cadre juridique
Arrêté
Police spéciale Administrative
-Service public
-Transfert
Missions
-DECI ≠ EAU
R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu
S.C.D.E.C.I.
Contrôles techniques
Reconnaissances Opérationnelles
Suivi des PEI

La reconnaissance opérationnelle

Organisée par le SDIS, la reconnaissance opérationnelle vise à s'assurer que le PEI est utilisable par les services d'incendie et de secours.

BI ET PI ALIMENTES PAR UN RESEAU D'EAU

Objectif : s'assurer de l'aspect opérationnel du PEI

- l'accès
- la signalisation des BI
- l'implantation
- Les abords

AUTRES POINTS D'EAU

Objectif : s'assurer de l'aspect opérationnel du PEI

- l'accessibilité aux engins de lutte
- La signalisation
- toutes anomalies visuellement constatées

Transmission d'un compte-rendu de vérification au maire

DECI : Objectif

Historique

Estimation
débit horaire

Cadre juridique

Arrêté

Police spéciale
Administrative
-Service public
-Transfert

Missions
-DECI ≠ EAU

R.D.D.E.C.I.
-Elaboration
-Contenu

S.C.D.E.C.I.

Contrôles
techniques

Reconnaissances
Opérationnelles

Suivi des PEI

ASPECT OPERATIONNEL / DISPONIBILITE DES POINTS D'EAU

★ : Poteaux incendie

HYDECI
Défense Extérieure Contre l'Incendie
GROUPE AQUAREM